



LES ECHOS DE LA PRESSE

numéro 3 . Mai



MEDIAS NATIONAUX

Confédération du
Tourisme de Madagascar





MADAGASCAR
27 mai 2020

TOURISME : LE SAISON DES BALEINES A SAINTE MARIE COMPROMISE

https://web.facebook.com/602569476785492/posts/1151855831856851/?_rdc=1&_rdr

Les opérateurs touristiques de Sainte Marie continuent d'enregistrer des annulations de réservations au fur et à mesure que la saison des baleines approche. A en croire François Xavier Mayer, président de l'**Office** régional du tourisme de Sainte Marie (ORTSM), la saison des baleines semble cette année compromise car « il n'y a plus d'**activités** touristiques sur l'île depuis le 20 mars ». Le président de l'**ORTSM** pense que le secteur **s'apprête** à tout perdre cette année alors que la saison 2019 était excellente. « Nous étions partis sur une projection de croissance de plus de 10, voire 15% pour cette année », enchaîne-t-il.

La liaison entre la terre ferme et Nosy Boraha est difficile. Les liaisons aériennes sont suspendues. « **D'ailleurs**, si les touristes acceptent de venir à Sainte Marie, cela se fera avec des garanties sanitaires », souligne François Xavier Mayer, alors que les ressources des établissements hôteliers **s'amenuisent**, d'où le cri d'**alarme** de l'**ORTSM** pour un « coup de pouce de l'Etat ».

La Confédération du tourisme à Madagascar (CTM) avait indiqué récemment une prévision d'un manque à gagner de près de 620 millions de dollars cette année. Elle tire la sonnette d'**alarme** sur la menace qui pèse sur les 40 000 emplois directs et les près de 300 000 emplois indirects générés par le secteur. L'**impact** du coronavirus dans les pays émetteurs se fait sentir à Madagascar. La Grande île a également suspendu les transports aériens des passagers depuis le 20 Mars, frappant de plein fouet le secteur touristique.





MADAGASCAR
27 mai 2020

TOURISME : LE TOURISME SERA LE DERNIER A SE RELEVER

<https://web.facebook.com/watch/?v=293326781694592>

Le Président de président de la Fédération des hôteliers et restaurateurs de Madagascar (Fhorm) indique que les professionnels de son secteur sont obligés d'être inventifs pour relancer leurs activités à cause du coronavirus. A l'image de Johan Pless, ils espéraient pouvoir compter sur un plan de relance élaboré conjointement par le secteur privé et l'administration, mais il n'en est rien et ils n'ont aucune visibilité sur l'avenir du tourisme à Madagascar. Le président de la Fhorm affirme que, contrairement aux autres secteurs, qui pourront se relancer plus rapidement, le tourisme sera le dernier à se relever. "Il nous faut un plan de relance. Nous sommes disposés à accepter les propositions qui nous seront faites", devait affirmer.



MEDIAS NATIONAUX

Secteur touristique



PLAN DE MITIGATION DECLIN ECONOMIQUE EN VUE, PROPOSITIONS DU SECTEUR PRIVE REJETEES PAR L'ETAT

<http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2020/05/25/plan-de-mitigation-declin-economique-en-vue-propositions-du-secteur-prive-rejetees-par-letat/>

Madagascar fait partie des dix pays **n'ayant** pas de Plan de sauvegarde économique clair, pour faire face à la crise de COVID-19. Des milliers **d'entreprises** déposeront leurs bilans à partir du mois prochain, faute de soutien de **l'Etat** selon les membres du GEM.

Les impacts économiques de la crise de Covid-19 seront plus lourds que prévus. Après les trois premiers mois de crise, 15% des employés des membres du GEM (Groupement des Entreprises de Madagascar) sont déjà au chômage. Ce ne sont **qu'un** exemple des difficultés actuelles, selon le Groupement. En effet, le secteur privé – surtout les PME – ne peuvent plus couvrir leurs charges à cause du ralentissement des activités économiques, aussi bien sur le marché local **qu'au** niveau international. A noter **qu'une** rencontre bipartite **s'est** déjà tenu le 7 avril dernier, au cours de laquelle, les différents groupements professionnels ont exposé leurs situations et difficultés. Plusieurs ministres y étaient présents et évoquaient déjà des solutions qui pourraient être appliquées. Cependant, la proposition de solutions avancées par le secteur privé est **aujourd'hui** rejetée par **l'Etat**, **d'après** la déclaration de Thierry Rajaona, président du GEM.

Inadéquats

Le plan de mitigation du Covid-19 devait comprendre un plan de sauvegarde économique pour faire face à la crise actuelle, et un autre plan de relance économique, pour **l'après**-crise de Covid-19. Selon le GEM, la plupart des pays du monde se concentrent déjà sur leur plan de relance, alors que Madagascar **n'a** même pas de plan de soutien clair. « *Le Projet de loi de finances rectificative ne retrace aucune dépense pour ce plan* ». Certes, quelques mesures économiques ont déjà été prises par **l'Etat**, notamment **l'octroi** de marchés pour la production de masques, aux entreprises de la zone franche ou encore les reports **d'échéances** financières et fiscales, au bénéfice des entreprises. Mais ces solutions sont loin de pouvoir sauver les entreprises en difficultés, selon les représentants du secteur privé.



Sursis

Les groupements ont proposé la promotion des produits « Vita malagasy », soulignant **l'importance** des productions issues de **l'agriculture**, de **l'élevage**, des industries agro-alimentaires, etc. qui concernent beaucoup les PME. En ce qui concerne les charges fiscales, le secteur privé a précisé dans ses propositions, **l'extrême** nécessité **d'exonérations** et **d'allègements** fiscaux, pour sauver les entreprises de la faillite. Ces points ont été refusés par **l'Etat**. Face à cette nouvelle, les membres des différents groupements que nous avons questionnés **s'accordent** à dire que, les impacts du Covid-19 sur le tissu économique de la Grande-île, seront très graves. « *Nous avons d'énormes difficultés à couvrir nos charges à cause de la crise. Ce n'est pas en reportant les échéances fiscales que nos activités seront sauvées. Les charges à payer à l'Etat se présentent aujourd'hui comme une bombe à retardement. Sans être pessimiste, nous pouvons dire qu'il est fort probable que les dépôts de bilan se compteront en millier, à partir du mois prochain* », ont-ils affirmé.

Opportunités ratées

Pour ces opérateurs économiques, **l'Etat** devrait au moins accorder ces exonérations fiscales, **s'il** ne veut pas allouer des fonds pour sauver les entreprises. En effet, la demande du secteur privé formulée en avril dernier, pour le plan de mitigation, indique un fonds nécessaire de 50 milliards Ariary, pour appuyer **l'indemnisation** des employés mis au chômage technique à cause de la crise. Ce point de requête a également été refusé par **l'Etat**, **d'après** le GEM, qui a martelé **qu'avec** cette tendance, Madagascar va rater toutes les opportunités économiques, par rapport aux autres pays. **D'après** les informations, les discussions entre les représentants du secteur privé et ceux du Gouvernement se sont toujours bien déroulées, alors que les propositions dans le plan de mitigation sont rejetées par **l'Etat**. Selon les opérateurs économiques, le blocage se situe au niveau du ministère de **l'Economie** et des Finances, qui ne veut céder aucune recette fiscale, même si de nombreuses entreprises sont menacées de fermeture... une situation qui pourrait réduire considérablement les recettes de **l'Etat** pour **l'année** prochaine et qui favorise un déclin économique pour Madagascar, qui cherche pourtant à préparer son envol.

CORONAVIRUS BRANLE-BAS DE COMBAS A TOAMASINA

<https://lexpress.mg/25/05/2020/coronavirus-branle-bas-de-combat-a-toamasina/>

L'Etat renforce le dispositif sanitaire à Toamasina. Des responsables locaux font également les frais du coronavirus dans la région Antsinanana.

Renforcer la ligne de front contre le coronavirus à Toamasina. **C'est** la décision prise durant un conseil des ministres qui **s'est** tenu au palais **d'État** d'Ambohitsorohitra, hier. La ville de Toamasina concentre, depuis plusieurs jours, le plus grand nombre des personnes testées positives à la Covid-19. Le bilan présenté par la professeure Hanta Marie Danielle Vololontiana, hier, par exemple, fait état de trente-neuf nouveaux cas de contamination confirmés, dont vingt sont localisés dans la capitale de la région Antsinanana. Aussi, stopper **l'hémorragie**, le conseil des ministres a décidé de renforcer le dispositif sur place.<

Une brigade spéciale sera ainsi dépêchée à Toamasina, pour prêter main forte aux médecins et personnel soignants. Un laboratoire y sera, également, installé pour augmenter le nombre des dépistages. **L'objectif** est que la cadence des tests suive celle du « contact tracing ». Le matériel médical sera, également, renforcé. Quatre ambulances seront mobilisées et des lots **d'équipements** de protection individuelle et de gels hydroalcooliques seront envoyés à Toamasina.

Le communiqué de presse du conseil des ministres rapporte, également, que les réserves de Covid-Organics, pour la capitale de la région Antsinanana seront renflouées. **L'État** compte, par ailleurs, augmenter le nombre des lieux dédiés aux soins des patients atteints du coronavirus, à Toamasina. **L'un** des points soulignés dans le rapport du conseil des ministres est **l'intransigeance** dans **l'application** des mesures sanitaires en vigueur.



Stade 2 ?

Comme l'a fustigé Andry Rajoelina, président de la République, durant un déplacement sur place, le 7 mai, le non-respect des mesures sanitaires est en train de faire de Toamasina, **l'épicentre** de **l'épidémie**. Le Chef de l'**État**, ce jour là, a également, pointé du doigt le laxisme des responsables locaux. Le conseil des ministres **d'hier**, justement, a procédé à quelques remplacements dans **l'effectif** des autorités locales de Toamasina.

Un nouveau directeur régional de la santé publique a été ainsi nommé, pour reprendre la main sur la propagation de la Covid-19, à Toamasina. Il **s'agit** du docteur Célestine Vavy Razafiarisoa. Le conseil des ministres a, également, nommé un nouveau préfet pour la ville du grand port, en la personne de Jean Jugus Razafiarison. Le décret de nomination du secrétaire général de la région Antsinanana, est du reste, abrogé.

Depuis les premiers cas positifs dépistés dans le pays, la propagation du virus à Toamasina, en particulier, porte à près de cinq-cents trente le nombre de personnes contaminées à la Covid-19. Au regard de la situation, Madagascar **s'achemine** vers le stade 2 du niveau de propagation du coronavirus. **S'il n'y** est déjà. Dans un de ses discours à la nation, en mars, le Président de la République avait en effet déclaré que le stade 2 est atteint lorsque le nombre de personnes contaminées se trouve entre trois-cent et cinq-cents.

Les responsables de la santé publique contactée refusent de se prononcer sur le niveau de contamination dans lequel se trouve la Grande île. « Laissons au Président de la République, la prérogative **d'en** parler », **s'accordent**-ils à répondre. Le stade 2 du niveau de contamination implique, par ailleurs, un certain nombre de décès. Avec deux morts au compteur, Madagascar est très loin des standards requis. Le pays compte, du reste, un taux relativement élevé de guérison.

LA BARRE DES CAS FRANCHIE LE COVID-19 TOUCHE DESORMAIS TAOLAGNARO

La circulation du coronavirus demeure à un niveau alarmant à Madagascar. Avec 79 cas supplémentaires le week-end dont la majorité à Toamasina, la barre des 500 cas a été franchie. Plus précisément, 527 personnes sont contaminées depuis le 19 mars. Et désormais, Taolagnaro figure dans la liste des régions touchées avec 6 cas.

Le COVID-19 ne montre aucun signe de ralentissement et continue de **s'étendre** sur le territoire national. Epargnés depuis le début de la pandémie, Taolaganro et Toliara ne seront plus à l'**abri**. Samedi, 40 cas positifs et 2 formes graves ont été enregistrés, contre 39 hier (20 à Toamasina, 10 à Antananarivo, 6 à Taolagnaro et 3 à Toliara) sur les 459 tests effectués par le Centre d'**infectiologie** Charles Mérieux, l'**Institut** Pasteur de Madagascar et l'**HJRA**.

Le coronavirus se propage ainsi dans le Sud. Ces 6 cas détectés à Taolagnaro sont issus de la même famille. **D'après** les informations fournies, ils ont contracté la maladie au contact des personnes transportant une dépouille ne provenance de Toamasina pour être enterrée à Taolagnaro. Vu que cet événement **s'est** passé depuis longtemps, on se demande pourquoi ces cas sont détectés que depuis quelques jours », a indiqué le coordonateur national du CCO,, le général Elack Andriankaja, joint au téléphone, hier. « Si cela **s'avère** exact, des décès devraient déjà être constatés », a-t-il ajouté. Ce qui **n'est** pas le cas et toute la famille est actuellement prise en charge à l'**hôpital** de Taolagnaro. 3 cas ont été enregistrés à Toliara, ce qui porte le nombre de contaminés dans le aville du soleil à 4 depuis le début de la pandémie. Aucune information **n'a** cependant été fournie sur ces nouveaux cas.

Au vu des statistiques, Antsiranana reste la seule province épargnée par le COVID-19 **jusqu'à l'heure**, si Toamasina et Antananarivo recensent le plus grand nombre de cas.



TSARADIA : PRES DE 3 MILLIONS DE DOLLARS DE PERTE

La compagnie nationale Tsaradia enregistre une perte de 2,5 à 3 millions de dollars depuis la suspension de tous les vols domestiques au niveau national le 25 mars, a annoncé le Directeur Général de cette filiale d'Air Madagascar, Andriamamonjy Rafanomezantsoa, lors d'une rencontre avec la presse au siège de la compagnie à Ankorondrano mercredi.

« Peut-être nous pouvons tenir un mois et demi au maximum face à cette situation exceptionnelle. Nous espérons toutefois une réouverture des vols domestiques d'ici deux semaines », a fait savoir le Directeur général.

Comme toutes les compagnies aériennes dans le monde, Tsaradia est durement frappée par la pandémie de Covid-19. Elle a enregistré jusqu'à 6.000 annulations de vols depuis cette crise. Ce qui pèse lourd sur sa trésorerie.

Dimanche prochain, Tsaradia lancera son premier vol tout-cargo d'Antananarivo à destination de Sambava. Ce projet a déjà été préparé depuis août 2019, a signifié Andriamamonjy Rafanomezantsoa. Il a également précisé que « Ce vol limitera les dégâts de cette crise. La part du vol tout-cargo sur la totalité des activités de Tsaradia représentera entre 5 et 10% »;

En outre, le Directeur général de la compagnie nationale reste prudent quant à la reprise des activités. Selon ses dires « 70% des vols domestiques dépendent des vols internationaux. Alors qu'actuellement, on constate dans plusieurs pays comme la France et les Etats-Unis, une vaste campagne visant à sensibiliser leur concitoyens à passer les vacances dans leur pays respectif ».



VANILLE : LE CALENDRIER DE CAMPAGNE CONTESTE

<https://lexpress.mg/25/05/2020/vanille-le-calendrier-de-campagne-conteste/>

Des opérateurs en vanille demandent la révision du calendrier de la campagne 2020-2021. Le comportement de l'épice en est la raison.

« Trop tard pour la région SAVA » **s'exclament** des opérateurs de cette localité considérée comme un des berceaux produisant les meilleures vanilles au monde. **L'ouverture** de la campagne 2020-2021 pour la région SAVA est pour le 15 juillet au plus tôt. **C'est** pour la zone littorale, tandis que la zone intermédiaire est pour le 08 août et 15 août 2020 pour la zone montagneuse. « **L'épice** est déjà en maturité précoce, en ce moment même où je vous parle. Beaucoup sont même cassées en raison du poinçonnage marquant la propriété réelle de la vanille, tellement elles sont mûres. Dans un mois au plus, 70% de la vanille verte seront moisies sur pied » explique Imandroso, planteur et opérateur en vanille.

D'autres planteurs issus des communes rurales de **Tanambaon'i** Daoud et de Bemanevika, là où la vanille est estimée l'**émérite** mondial, évoquent une baisse de qualité si la récolte se tient à cette date du 15 juillet. « Il **n'y** aura plus de vanille intéressante à cette date là. Nombreux planteurs seront tentés de récolter maintenant pour la revendre alors à la date avertie, alors que la qualité ne serait pas du tout la même au moment de la préparation » expliquent-ils.

De plus, 100kg de vanille récoltés **aujourd'hui** ne donneront plus que 60kg après une semaine. Les planteurs **n'oublient** pas de mentionner par ailleurs, le problème de vols de vanille sur pieds. Ils dorment dans les champs depuis le mois de janvier pour éviter que leurs biens ne disparaissent.



Prix plancher

L'**arrêté** interministériel sorti le 20 mai dernier rappelle que la commercialisation de la vanille verte et préparée est strictement interdite avant ces dates annoncées. **L'ouverture** du marché de la vanille préparée intervient par ailleurs quatre-vingt-dix jours après la date **d'ouverture** respective de la campagne dans chaque région. Les planteurs et opérateurs en amont de la vanille espèrent un prix plancher de 190 000 ariary pour un kilo de vanille verte contre 150 000 ariary l'**année** dernière. La vanille préparée doit être achetée par des exportateurs à 1 000 000 d'ariary contre 800 000 ariary l'**année** dernière et 1 500 000 ariary l'**année d'avant**. « La raison de cette demande de hausse de prix est dictée par une bonne qualité de la vanille cette année. De plus, le président de la République a promis de revoir les prix des produits au niveau des planteurs et paysans » insiste Imandroso. Pour l'**heure**, ces opérateurs **n'ont d'autres** choix que **d'aller** faire la demande de réparation de leur vanille fendue par le poinçonnage auprès de leur chef fokontany respectif, en attendant **d'y** voir plus clair. Ils pourraient demander une autorisation spéciale pour pouvoir préparer leur épice en maturité précoce.

FTAR GREVE DES TAXIS EN GESTATION ?

<http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2020/05/22/crise-sanitaire-la-lutte-contre-la-covid-19-est-laffaire-de-tous-selon-le-president-de-top-madagascar-jonah-ramampionona/>

Rien ne bouge pour les taxis, ou pire, les choses empirent. **C'est** du moins ce **qu'affirme** l'**association** des taxis FTAR (Fikambanan'ny Taxi Antananarivo Renivohitra), par la voix de sa présidente Clémence Raharinirina, face à la situation dans laquelle se trouve le secteur des taxis actuellement. Affirmant avoir été conduite par les responsables municipaux et par le maire, qui refusent de tenir compte des propositions de la FTAR pour améliorer le secteur des taxi-ville, Clémence Raharinirina, par ailleurs, membre du conseil municipal évalué via la liste IRK a décidé avec un autre membre du même bord, de mettre fin à la collaboration avec la maire Naina Andriantsihoahiana, la semaine dernière.

L'**association** FTAR dirigée par Clémence Raharinirina envisage actuellement de mener un mouvement de contestation face à ce **qu'elle** estime être une inertie des responsables municipaux, face notamment aux taxis clandestins **d'une** part, et au développement exponentiel du secteur informel des taxis moto **d'une** part, quoique le problème semble aller au-delà de ces deux volets. Ce, même si sur le terrain, on constate effectivement la présence des taxis moto qui exercent le métier de manière clandestine. Le secteur est en plein boom. Le dossier serait en cours actuellement, concernant les démarches pour donner une existence légale aux taxis moto. Ce samedi 30 mai, l'**association** FTAR prévoit de tenir une réunion afin de discuter de la forme à donner à ce mouvement de contestation. Une réunion à quatre vagues en raison des restrictions sanitaires, et qui se tiendra dans ses locaux à Ankazomanga.



SAINTE MARIE INCERTITUDE AUTOUR DU FESTIVAL DES BALEINES

La prochaine édition du festival des baleines, prévue au mois de juillet à Sainte-Marie, reste un point **d'interrogation**. Pourtant, ce festival réunit chaque année des milliers de touristes locaux et étrangers au grand bonheur de la population de l'île. Chaque édition met à l'**honneur** des baleines à bosse qui se déplacent dans les eaux chaudes de l'**Océan** Indien durant l'**hiver** austral.

Mais vu le contexte actuel marqué par la pandémie de coronavirus, cet événement phare de l'île Sainte-Marie pourrait ne pas avoir lieu. « Nous attendons la reprise des vols internationaux pour fixer la tenue de l'**événement** », a annoncé l'**office** régional du tourisme de Sainte-Marie.

A noter que plusieurs événements, tels que le festival Donia ou encore le Nosy-Be Jazz sont déjà annulés en raison de la crise sanitaire.



THIERRY RAJAONA LE SECTEUR FORMEL EN DIFFICULTE EST NEGLIGE PAR L'ETAT

<https://lexpress.mg/27/05/2020/thierry-rajaona-le-secteur-formel-en-difficulte-est-neglige-par-letat/>

En raison de la pandémie de coronavirus qui prend une dimension économique **d'ampleur** significative comme la crise de **l'emploi** en raison du licenciement ou chômage technique décidé par plusieurs employeurs, le président du Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM), Thierry Rajaona, croit en une possibilité **d'allouer** exceptionnellement de **l'indemnité** de chômage aux salariés en perte **d'emploi**.

Quel regard portez-vous sur la situation économique actuelle en votre qualité de président d'un groupement économique ?

Sans sous-estimer les dégâts humains du virus, la pandémie de covid-19 est en train de prendre une dimension plus économique que sanitaire. Les secteurs tournés vers **l'extérieur** comme le tourisme ou le secteur textile axés sur les activités **d'exportation** sont les premières victimes et ce, dès le début. Mais face à cette perte du gros marché de touristes en raison de la suspension des lignes aériennes et la cessation des commandes extérieures des produits textiles produits à Madagascar, il y a toute une chaîne impactée par la crise mondiale liée au coronavirus. On peut également parler du cas de la vanille ou **d'autres** produits de **l'agriculture** qui se retrouvent sans preneur en raison de la crise sanitaire qui entraîne le ralentissement de toutes les activités. Par exemple, lorsque la Chine, qui est **l'usine** du monde, prend **l'initiative d'affecter** une majeure partie de sa production pour sa propre consommation locale, **c'est** le monde qui se peut se retrouver sans fournisseur de médicaments. Madagascar dépend beaucoup des importations chinoises en matière **d'approvisionnement**, **d'une** part et des marchés occidentaux en matière de débouchés, **d'autre** part. La crise sanitaire et économique des deux bouts de la chaîne **n'est** pas sans impacter significativement **l'économie** malgache.

Justement, pouvez-vous circonscrire cet impact économique grave que vous évoquez ?

Si **l'on** parle du tourisme, les établissements de ce secteur (hôtels, restaurants, agences de voyage, transports,...) ont dû mettre des dizaines de milliers de salariés au chômage technique. Et cet effet de la crise sur autant **d'employés** exige une solution de prise en charge exceptionnelle. Il est indispensable que **l'Etat** assiste les employés au chômage privés de ressource sans quoi un risque social majeur est à craindre. La situation actuelle dénote un manque de considération de **l'Etat** pour le secteur formel. Des salariés sont mis au chômage technique, sans revenu, alors **qu'ils** ont toujours cotisé à la Cnaps ou à **l'Ostie** et ils ont régulièrement payé leurs impôts. Le secteur formel en difficulté est négligé tandis que toute une série de mesures sont adoptées en faveur du secteur informel qui ne paie ni cotisations sociales ni impôts. **C'est** dire que la pandémie de coronavirus est largement passée **d'une** simple crise sanitaire vers une difficulté économique mettant à nu la fragilité des entreprises et des PME/PMI en particulier ainsi que de leurs salariés. Les décideurs, à différents niveaux, doivent se pencher sur la résolution de ce problème.



Où en est-on précisément par rapport à **l'adoption** du plan de mitigation préparé conjointement par le secteur privé et le Ministère de **l'Industrie** du commerce et de **l'artisanat** ?

Discuté depuis début avril, il a été prévu que ce plan de mitigation allait être finalisé avant début mai. Cependant, force est de constater que fin mai, soit plus de deux mois depuis le début de la crise, rien **n'a** été encore annoncé. Initialement, le secteur privé a demandé à **l'Etat d'octroyer** des indemnités aux employés mis en chômage technique. Ensuite, le secteur productif souhaite que **l'Etat** mette à la disposition des entreprises impactées des crédits de trésorerie garantis et à taux bonifiés permettant **d'assurer** leur survie, en particulier en faveur des PME/PMI. Il a été annoncé que ce plan de mitigation était à adopter fin avril mais en ce mois de mai, rien **n'est** fait. Le gouvernement **n'a** pas adopté ce plan longuement préparé et discuté avec les ministères sectoriels. Des ministres et des personnes **s'opposent** à **l'adoption** en totalité et **d'une** manière définitive de ce plan. Par ailleurs, Mais il faut avouer que les discussions autour de ce plan ne satisfont pas totalement les attentes du secteur privé. Les propositions touchant à la relance économique post-covid **n'ont** pas été prises en compte. dans le plan combien même le secteur privé y a avancé des solutions. Ce plan de mitigation se limite uniquement à des mesures à court terme (mitigation des effets de la crise) et **n'envisage** pas les mesures à moyen et long termes qui sont pourtant nécessaires pour une vraie relance économique forte et efficace. A titre de contre-exemple, si on se réfère par exemple à la crise de 2009, il a fallu dix ans pour retrouver le niveau. Tandis que **l'Etat** reste silencieux face aux propositions du secteur privé, celui-ci **s'interroge** à quelle autorité **s'adresser** pour se faire entendre.

Qu'est-ce qui empêche le secteur privé d'opter pour une rencontre directe avec le président de la République qui est le premier responsable étatique ayant décidé de l'entrée dans l'état d'urgence sanitaire impactant l'économie ?

Cette rencontre est possible et nous la souhaitons fortement, pour lever une incompréhension qui semble s'être installée dans l'esprit de nos dirigeants politiques. L'économie en général et le secteur productif formel en particulier sont autant de victimes de la crise covid-19 que les gens de l'informel. Chaque semaine qui s'écoule apporte son lot de mauvaises nouvelles concernant des entreprises obligées de fermer ou de licencier leur personnel. Des entreprises qui ferment ou qui, pour des raisons de confinement, sont obligées de réduire leur volume d'activité, sont autant de ressources fiscales perdues pour l'Etat et qui peineront à se rétablir si aucun plan de soutien ou de relance n'est envisagé. Le secteur privé est disposé à défendre l'idée selon laquelle jeter un coup d'œil sur le sort des salariés des entreprises est maintenant important. Ces individus subissent la crise s'agissant de leur survie et l'impossibilité pour eux de poursuivre leur travail au niveau des entreprises qui les ont rémunérés. On vient de m'apprendre là qu'une entreprise franche a dû mettre au chômage technique un millier d'employés. Il est temps de sauver le secteur productif dont dépend l'économie nationale. Si d'aventure les entreprises ne sont plus en mesure de s'acquitter des salaires comme en temps normal, l'Etat doit prendre ses responsabilités.

Quelles mesures concrètes attendez-vous de l'Etat ?

L'Etat doit prendre rapidement une décision en faveur des salariés qui se retrouvent malgré eux en rupture de rémunération. Pour ce faire, il appartient à l'Etat de mobiliser des fonds pour aller au secours de ces salariés qui constituent les piliers des entreprises et de la consommation. A défaut, une partie des ressources de la CNAPS devrait pouvoir être mobilisée. Il y a urgence en la matière et il n'est pas nécessaire d'attendre l'élaboration d'un quelconque plan global multi-sectoriel (sanitaire, social et économique) pour prendre les premières mesures socio-économiques qui s'imposent en faveur du secteur formel. Ces entreprises cotisent à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale au même titre que leurs employés, et c'est au niveau de cet établissement public que la solution se trouve. En effet, l'urgence vitale s'impose et rien ne sert de recourir à la recherche d'un plan parfait. Par ailleurs, il ne devrait pas y avoir un plan figé adopté une fois pour toutes; il faudra prendre en compte une situation en perpétuel changement en raison de l'incertitude sur la durée de la crise.

Pourquoi voulez-vous que la Cnaps soit engagée dans la résolution de la crise ?

Au sein de la CNAPS, il n'y a aucun argent de l'Etat. La Cnaps gère les cotisations provenant exclusivement des cotisations des employeurs et des employés. Il n'est pas iconoclaste de penser tant qu'une partie de ces contributions soient exceptionnellement mobilisées à titre d'indemnités de chômage en faveur des salariés cotisants. La Cnaps est certes un établissement public mais elle gère les contributions de ses membres, entreprises comme employés. Ces derniers doivent en être les principaux bénéficiaires.

Pourquoi insister sur la Cnaps alors que celle-ci n'est pas obligée d'octroyer de l'indemnité de chômage selon les textes juridiques en vigueur ?

A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle. La Cnaps est en mesure d'assumer cette charge pour trois ou quatre mois. Il faut rappeler que la CNAPS a comme principal objectif d'assurer des prestations sociales en faveur des salariés du secteur formel. Si l'Etat ne veut pas prendre en charge directement cette charge, les entreprises et les syndicats de travailleurs demandent qu'une partie des ressources de la CNAPS soit mise à contribution à cet effet.

Mais les mesures fiscales et sociales annoncées par le ministre de l'Economie ne suffisent-elles pas au secteur privé ?

Concernant ces mesures, il ne faut pas confondre allègement et report d'échéances. Ce qui a été décidé, c'est le report de l'acquittement des obligations sociales et fiscales. Les entreprises doivent donc les payer. En cette période de crise exceptionnelle, le secteur privé demande une pure exonération du paiement de certaines charges sociales comme fiscales (ex: acompte d'IR) en lieu et place de report de paiement.

Pensez-vous que si l'Etat approuve le financement des indemnités de chômage par la mobilisation des finances de la Cnaps, tout va se normaliser dans trois ou quatre mois ?

Rien n'est sûr car tout peut évoluer. Mais il faut d'abord être conscient de l'urgence et il importe que l'Etat soit à l'écoute en permanence des difficultés rencontrées par les entreprises et leurs salariés. Cette écoute devrait se faire dans le cadre de la mise en place d'une cellule ou comité de veille économique conjoint public-privé et qui réunit les principaux décideurs des deux bords : ministres, banque centrale, groupements professionnels, sans oublier les syndicats. Ce comité analysera la situation au fur et à mesure de son évolution et proposera les mesures à prendre de façon concertée à un moment donné. Il faudra faire preuve à la fois de souplesse et de réactivité.

-Comment comprendre que les entreprises traversent des difficultés alors que nombre d'entre elles viennent en aide à l'Etat à travers l'octroi de dons dans le cadre de la lutte contre le coronavirus ?

Au niveau du Groupement des Entreprises de Madagascar, un basket fund a été mis en place pour réunir les participations et contributions de ses membres pour venir en aide aux personnes vulnérables et démunies. Les bénéficiaires in fine de ces dons sont donc bien définis et il est du devoir des entreprises, en particulier celles qui sont le moins impactées par la crise, d'être au chevet de ces personnes vulnérables, durement touchées par la crise comme peuvent l'être par exemple des fournisseurs informels de fruits et légumes du secteur hôtelier et qui se retrouvent sans débouché aujourd'hui.

Des mesures en faveur du secteur privé sont-elles financées à l'aide des 444 millions de dollars obtenus par l'Etat de la part des bailleurs de fonds ?

Le secteur privé aurait aimé bénéficier de cette somme mais les autorités financières étatiques ont affirmé déjà avancé qu'il s'agit d'un financement permettant de combler le gap budgétaire de l'Etat de près de 2000 milliards d'ariary suite à l'incapacité des entreprises à alimenter correctement les recettes fiscales et douanières prévues par le budget initial. Au-delà des ressources financières extérieures qui devraient être donc mobilisées, du point de vue de l'Etat, pour répondre aux besoins du secteur privé. Il existe cependant une solution alternative pour résoudre le problème budgétaire ; et il s'agit de l'option de l'endettement intérieur qui n'est actuellement qu'à hauteur de 10% du PIB. Au Japon, pays surendetté, de plus de 200% du PIB, cet endettement est essentiellement d'origine interne, l'Etat mobilisant l'épargne intérieure. Il s'agit d'un schéma qui peut servir de modèle si l'on veut éviter un endettement extérieur excessif. En cette période de crise où le niveau de consommation a considérablement baissé, le niveau d'épargne des ménages est nécessairement en hausse et devrait pouvoir être mobilisée à des fins de soutien économique aux entreprises.

FMI AFRIQUE : 13 MILLIARDS DE DOLLARS DE FINANCEMENT SUPPLEMENTAIRE FACE AU CORONAVIRUS

<http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2020/05/28/fmi-afrique-13-milliards-de-dollars-de-financements-supplementaires-face-au-coronavirus/>

D'après un article paru dans **l'Agence Ecofin**, le Fonds Monétaire International est **l'un** des plus gros contributeurs en Afrique pour la lutte contre la pandémie du Coronavirus. Avec les 165,99 millions de dollars accordés dans le cadre de la Facilité de Crédit Rapide (FCR), Madagascar figure parmi les bénéficiaires (Source Agence Ecofin).

Pour aider plusieurs pays dans le monde à faire face aux conséquences du coronavirus, le Fonds monétaire international (FMI) a apporté en urgence une assistance financière de 21 milliards de dollars à un total de 56 pays dans le monde, dont 13,4 milliards de dollars pour 30 pays basés en Afrique, selon des données collectées par **l'Agence Ecofin**. **L'appui** de près de 3 milliards de dollars accordé au Maroc ne compte pas ici, car il résulte **d'une** facilité débloquée par le royaume chérifien depuis plusieurs années.

Prêts

Si on reconnaît que les approbations de ces différentes interventions ont été obtenues dans un temps relativement court (moins de trois mois), il est à noter que cet élan de solidarité est en réalité constitué de prêts plus ou moins souples. Il y a **d'une** part, la facilité de crédit rapide (FCR) qui a été la plus largement accordée avec un total de 22 pays bénéficiaires pour un montant global de seulement 4,76 milliards de dollars. Bien **qu'ayant** bénéficié à un nombre plus réduit de pays (9 **d'entre** eux seulement), **l'instrument** de financement rapide est celui qui a généré la plus grosse intervention (8,4 milliards de dollars), tandis que **l'augmentation** de facilité élargie de crédit (FEC) existante a été seulement de 200 millions de dollars. Il apparaît donc que le FMI a, dans ce moment de détresse, privilégié la mise en place des ressources rentables et à court terme. En effet, la FCR du FMI permet aux pays qui en bénéficient de résorber rapidement les déficits immédiats de balance de paiement. **C'est** un prêt qui est remboursable au taux **d'intérêt** de zéro avec une période de grâce de cinq ans et demi. Cependant, le défi **c'est** que, cet argent est libellé en dollars. Au regard des projections actualisées de **l'économie** mondiale, il y a un risque **d'une** forte demande du dollar ; ce qui pourrait augmenter sa valeur et déprécier de nombreuses monnaies africaines. Au bout de cinq ans de délai de grâce, il faudra plus de ressources internes à ces pays pour rembourser leurs dettes. **L'instrument** de financement rapide lui est donné à des taux **d'intérêt** au-dessus de zéro, mais pour un délai de remboursement qui va entre 3,5 ans et 5 ans. Les pays qui en ont bénéficié devront donc trouver la ressource pour le faire durant cette période ; ce qui fragilisera la position extérieure de **l'Afrique** si les choses ne sont pas revenues à la normale sur le commerce international.

Faible

En plus **d'alourdir** la dette des pays africains, **l'aide** du FMI reste assez faible, déjà au regard de **l'ensemble** des engagements budgétaires pris dans le monde (9.000 milliards de dollars). Selon certaines analyses, les pays y compris ceux qui sont développés, utilisent les mêmes solutions qui ont creusé les inégalités, sans relancer la croissance et le plein emploi pour résoudre cette ultime crise qui est encore plus grave. Selon des données de **l'Institute** of International Finance auxquelles **l'Agence Ecofin** a eu accès, la dette mondiale a augmenté de 14. 500 milliards de dollars, rien **qu'au** cours du premier trimestre 2020. **C'est** bien plus que les 10 .000 milliards de dollars de toute **l'année** 2019. Or, pour rembourser cette dette, le monde a besoin **d'un** vrai relais de croissance qui même, avant la crise se trouvait déjà en Afrique et en Asie du Sud-Est. Le plaidoyer de **l'Agence Ecofin** qui **n'est** pas loin de diverses autres propositions faites par des leaders **d'opinion** à **l'international**, serait de placer le FMI au **cœur d'une** réponse mondiale et égalitaire, et qui permettrait de réduire significativement la dette mondiale tout en libérant tout le potentiel de croissance des pays destinés à soutenir la prochaine étape de développement dans le monde.

Madagascar

Notons que pour Madagascar, le Conseil **d'administration** du Fonds monétaire international a approuvé en début **d'avril**, un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) équivalent à 122,2 millions de DTS (environ 165,99 millions de dollars au taux de change actuel, soit 50% du quota). Il **s'agit d'un** fonds destiné à aider le pays à répondre à ses besoins urgents de balance des paiements résultant du déclenchement de la pandémie de COVID-19. La pandémie de Covid-19 a de graves répercussions sur **l'économie** de Madagascar. En raison **d'une** réduction spectaculaire du tourisme et de perturbations pour les exportations des industries manufacturières et extractives, ainsi que dans les transports, les communications et les services, la croissance du PIB réel devrait fortement décliner. La situation budgétaire se détériore aussi rapidement avec des dépenses de santé et sociales supplémentaires, et un manque à gagner important en termes de recettes fiscales. La FCR aidera les autorités à répondre aux besoins urgents de financement budgétaire et extérieur pour atténuer **l'impact** de la pandémie.

LOI DES FINANCES: GROSSE ATTENTE SUR LE PLAN DE RELANCE

<https://lexpress.mg/28/05/2020/loi-de-finances-grosse-attente-sur-le-plan-de-relance/>

L'Assemblée nationale commence la prise en main du texte budgétaire. **D'aucuns s'attendent** à ce que le projet de loi de finances rectificative donne le ton à la relance économique.

Quel est le contenu de ce texte ? Une question que la plupart des acteurs politiques et économiques se posent depuis plusieurs jours. Il **s'agit** du projet de loi de finances rectificative (LFR).

En ces temps difficiles, tous trépignent **d'impatience** de connaître les prévisions de ce texte budgétaire. Surtout, ce **qu'il** prévoit pour la relance économique.

À l'**ordre** du jour de l'**Assemblée nationale**, il est inscrit que les travaux de commission sur le projet de LFR ont débuté, hier. Dans les faits, il **s'agissait d'une** réunion préliminaire entre les élus membres de la commission finance et de la commission évaluation de la politique publique. Sauf changement, la Chambre basse devrait plonger dans les pages du texte, à partir **d'aujourd'hui**.

Jusqu'à hier, aucun membre de l'**institution** de Tsimbazaza **n'a** été en mesure de donner des informations concrètes sur le sujet. Du côté de l'**Exécutif**, le rapport du conseil des ministres **d'hier**, indique **qu'il** poursuit « l'**étude** méticuleuse », du projet de LFR. Le communiqué du conseil des ministres, du 20 mai, rapporte néanmoins, quelques chiffres. Il parle de plus de 1 858 milliards ariary de manque à gagner dans les recettes fiscales.

Une augmentation des dépenses générales de l'**État** à hauteur de 646 milliards ariary serait, également prévu. Une somme de 200 milliards ariary, pour couvrir les plans sociaux inhérent à l'**état d'urgence** sanitaire. Le communiqué du conseil des ministres annonce, par ailleurs, plus de 2034 milliards ariary **d'aide** allouée à l'**État**.



Plan de mitigation

Le communiqué du conseil des ministres du 20 mai, énonce, par ailleurs, que les dépenses prévues dans le projet de LFR portera essentiellement, sur l'**éducation**, la santé, l'**eau** et l'**hygiène**, l'**habitat**, l'**énergie** et la réhabilitation des routes. Le point qui focalise toutes les attentes est, toutefois, celui qui se rapporte au relèvement socio-économique. Les appels au secours face aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire se multiplient. Plusieurs **s'attendent** à ce que le plan de mitigation, visant à soutenir le secteur privé et à préserver l'**emploi**, soit intégré au projet de LFR. Dans une interview publiée, hier, Thierry Rajaona, président du Groupement des entreprises de Madagascar (GEM), indique que le plan de mitigation a été discuté depuis début avril. « Force et des constater que fin mai, (...) rien **n'est** encore annoncé », regrette, pourtant, le chef de file du GEM. Il ajoute que le plan ne satisferait pas entièrement les attentes du secteur privé. **Qu'il** « se limite uniquement à des mesures à court terme et **n'envisage** pas les mesures à moyen et long terme ». Thierry Rajaona plaide, par ailleurs, **qu'**« il est temps de sauver le secteur productif dont dépend l'**économie nationale** ».

Ce sauvetage implique « une prise en charge exceptionnelle », des employés qui -crise sanitaire oblige- se retrouvent au chômage, du jour au lendemain. « Il appartient à l'**État** de mobiliser des fonds pour secourir les salariés, qui sont les piliers des entreprises et de la consommation », argue-t-il, en suggérant la mise à contribution des réserves de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNAPS), durant une période déterminée, vu que les salariés y sont des cotisants.

Du côté du Parlement, des voix **s'élèvent** pour requérir de l'**État qu'il** prévoit des alternatives pour les secteurs à l'**arrêt**, comme le tourisme et l'**exportation** de denrées comme la vanille. Des députés « exigent », du reste, que les fonds injectés dans la lutte contre le coronavirus soit traçables dans le projet de LFR. **D'autres**, pourtant, rappellent sans cesse que « chez eux », beaucoup attendent la concrétisation des promesses présidentielles.

Sur les informations qui circulent autour du projet de LFR, une chose est sûre, les moyens entre les mains de l'**État** sont limités. Avec peu de marge de **manœuvre**, il a, cependant, l'**obligation** de répondre présent. Les voix qui **s'élèvent** orientent la priorité à la relance économique, à l'**emploi** et au renforcement des appuis sociaux.

FIVMPAMA

20% DES ENTREPRISES MEMBRES
EN CESSATION D'ACTIVITES

Toutes les activités économiques sont mises à mal en raison de l'épidémie du Covid-19. Du côté des membres du FIVMPAMA (FIVondronan'ny MPAndraharaha Malagasy), 20% des entreprises sont en arrêt d'activités actuellement, tandis que 70% ont procédé à un chômage technique partiel, d'après les chiffres livrés par le président du groupement, Andriavalomanana Razafiarison.

« Seules les sociétés dont les activités sont tournées sur le marché locale et qui produisent des marchandises considérées comme prioritaires pour les consommateurs parviennent encore à tourner actuellement », à fait savoir l'opérateur.

Le nombre de travailleurs malgaches ayant perdu leur emploi à cause de la crise n'est pas encore connu actuellement. D'autant que 90% des activités économiques et qui ont recours dans le pays sont exercées dans le secteur informel. Outre le FIVMPAMA, le Groupement des entreprises franches et partenaire (GEFP) a déjà annoncé que 90% de ses membres sont également en situation de chômage depuis le mois de mai.

De plus en plus insistants, les membres du secteur privé n'en finissent pas de tirer la sonnette d'alarmer sur la situation actuelle. A ce propos, Andriavalomanana Razafiariso souligne que « Le problème risque de s'empirer si aucune mesure adéquate n'est prise. L'Etat a priorisé les couches les plus vulnérables qui n'ont pas les moyens de faire face à cette crise sanitaire. Mais aujourd'hui, tous ces employés qui ont perdu leur emploi dans le secteur formel sont également devenus vulnérables car ils ne peuvent plus désormais subvenir à leurs charges au quotidien. »



SORTIE DE CRISE L'ETAT DOIT FINANCER LES SALAIRES DU SECTEUR PRIVE SELON L'ECONOMISTE FANO ANDRIAMAHEFAZAFY

« **J'insiste sur le ciblage de l'aide en faveur des MPME pour une meilleure efficacité** »

Les propositions du secteur privé dans le cadre de l'**élaboration** du plan de mitigation contre le Covid-19 comprenant le plan de sauvegarde et le plan de relance économique après cette crise sanitaire ont été rejetées par l'**Etat**. Il se plaint ainsi car l'**appui** du gouvernement pour les MPME (Micros, Petites et Moyennes Entreprises) tarde à venir alors que les impacts socio-économiques de cette crise sanitaire sont de plus en plus conséquents. Il réclame, entre autres, 50 milliards d'Ariary par mois pour indemniser les employés envoyés au chômage technique. Face à cette situation, l'**économiste**, Fano Andriamahefazafy, qui est un enseignant-chercheur à l'**université d'Antananarivo** nous livre ses points de vue dans une interview.

Des milliers de MPME déposeraient leurs bilans à compter du mois prochain, faute de soutien de l'Etat, selon le secteur privé. Quelle est votre réaction ?

Fano Andriamahefazafy (F.A) : **C'est** un peu dommage. Il va falloir **s'asseoir** autour d'une même table pour négocier et aboutir à un accord entre les deux parties. La grande majorité des employés du secteur privé se trouve actuellement dans une situation plus que précaire. Les indemniser fait partie de l'**un** des aspects du plan proposé. On attend ainsi les mesures proposées par l'**Etat**. Espérons que le président de la République fera une déclaration sur ce sujet durant son allocution ce dimanche de Pentecôte. En revanche, rien **n'empêche** l'**Etat** de conditionner et de bien cibler l'**aide** en faveur des MPME pour plus d'**efficacité** et d'**efficience**.

Quelles mesures suggérez-vous face à cette situation?

Parmi le financement reçu par Madagascar de la part des partenaires techniques et financiers, une partie de ce fonds peut être consacrée à l'**aide** aux employés du secteur privé et certaines entreprises. Sur le plan économique et social, il **s'avère** important de procéder à une telle mesure compte tenu des impacts de cette crise sanitaire à Madagascar. Toutefois, il faut bien cibler et mettre en place des critères objectifs pour sélectionner les bénéficiaires. Des montants progressifs peuvent être également proposés suivant ces critères imposés. A mon avis, il faudra axer les pourparlers entre le secteur privé et l'**Etat** sur ce point.



Etes-vous pour ou contre l'allègement fiscal et non pas le report des échéances fiscales en faveur des MPME ainsi que la suppression de l'IRSA pour augmenter le pouvoir d'achat des salariés ?

C'est une question de répartition de revenu et de captage de l'**aide**. **C'est** la raison pour laquelle, j'**insiste** sur le ciblage de l'**aide** en faveur des MPME pour une meilleure efficacité et efficience. Et pour les employés, il faut privilégier l'**aide** directe ou le remboursement après le paiement de l'**IRSA**. En procédant ainsi, nous avons l'**assurance** que ce sont les salariés qui en bénéficieront directement et voient une augmentation de leur pouvoir d'**achat**.

Je réitère encore, meilleur ciblage de l'**aide** et efficacité doivent être les maîtres-mots. Une approche globale et macro-économique doit aller de pair avec une approche sectorielle. Le plan doit être ainsi discuté par les deux parties, secteur par secteur, pour **s'assurer** de son efficacité. A titre d'**illustration**, le secteur du tourisme **n'aura** pas les mêmes contraintes et besoins que le secteur minier par exemple. En outre, il faudra bien évaluer les manques à gagner par secteur et discuter ensemble des options de relance économique.

A part cela, l'**après**-crise est également l'**occasion** de mieux structurer l'**économie** nationale. On peut, entre autres, la recentrer davantage sur le développement de la production locale et l'**incitation** de la population à consommer les produits « Vita Malagasy ». Le plan de relance économique peut être ainsi orienté dans ce sens tout en activant les leviers y afférents.

BIODIVERSITE

UNE OPPORTUNITE ECONOMIQUE

SELON LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

<http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2020/05/29/biodiversite-une-opportunit-economique-selon-la-ministre-de-lenvironnement/>

« Les ressources naturelles garantissent notre vie, et doivent être protégées, conservées et gérées correctement ». C'est ce qu'a notamment déclaré la ministre de l'Environnement et du développement durable, Vahinala Baomiatotse Raharinirina, dans son allocution marquant la Journée internationale de la biodiversité, le 22 mai dernier. Une occasion également pour la ministre de rappeler que la Grande île figure parmi les 10 "Hotspots" de la biodiversité mondiale, avec ses énormes richesses caractérisées par l'existence de nombreuses espèces endémiques. En effet, en matière de biodiversité, Madagascar fait partie des plus importants et des plus intéressants, notamment du fait de son fort taux d'endémisme aussi bien sur les espèces animales que végétales. L'île-continent possède environ 15 000 espèces de plantes dont 83% sont endémiques. De plus, 61% des oiseaux, 92% des reptiles, 99% des amphibiens et 100% des lémuriens ne se retrouvent nulle part dans le monde qu'à Madagascar.

La ministre de l'Environnement et du développement durable a également indiqué que « malgré les progrès technologiques, la vie humaine dépend beaucoup de la nature ». Une manière d'expliquer que l'heure est maintenant à la réflexion pour rechercher des solutions afin de transformer ces richesses naturelles en opportunités économiques. Madagascar a cet avantage de disposer d'une multitude d'espèces uniques dans les différents écosystèmes, lesquelles peuvent être utilisées pour le développement économique, notamment dans le secteur du tourisme. Les opportunités médicales ne sont pas non plus négligeables. On peut notamment citer l'utilisation de la plante « Artemisia » dans la prévention et le traitement de la maladie Covid-19, ou encore les plantes comme le "Mandravasarotra", le "Vahona", le "Talapetraka", le "Beroberoka" comme composantes des médicaments, des parfums et des produits de beauté.



MEDIAS INTERNATIONAUX

Actualités sur
Madagascar



COMMENT ANDRY RAJOELINA AFFAIBLIT SON RIVAL RIVO RAKOTOVAO EN ENQUETANT SUR LES AEROPORTS DE MERIDIAM

En plein bras de fer avec le président du Sénat Rivo Rakotovo, le pouvoir malgache diligente à tout va des investigations sur la concession, octroyée par ce dernier, des deux principaux aéroports de la Grande Ile au fonds français Meridiam.

C'est un missile pointé par **Andry Rajoelina** sur son principal opposant, le président du Sénat **Rivo Rakotovo**. Le chef de l'Etat malgache a demandé à ses conseillers d'ouvrir une enquête sur la concession, octroyée en 2015 par Rakotovo, alors ministre des infrastructures, des deux principaux aéroports du pays au consortium français **Ravinala Airports** emmené par le fonds **Meridiam**. Devenu l'ennemi n°1 du gouvernement en refusant de signer les ordonnances imposées par Andry Rajoelina, Rakotovo est désormais rattrapé par les décisions qu'il a prises sous le régime précédent.

De l'Anhui Foreign Economic Construction à Ravinala Airports

La présidence met en doute la régularité de la concession des aéroports d'Antananarivo et de Nosy Be au consortium de Meridiam, et ce bien que celle-ci soit le résultat d'un appel d'offres compétitif diligenté par Rakotovo. Le groupe français a obtenu le contrat en avril 2015 (*Africa Intelligence* du [10/04/15](#)). Quelques mois auparavant, le ministère des infrastructures avait confié au consortium chinois **Anhui Foreign Economic Construction Co** (Afecc) les travaux des deux sites. C'est Rakotovo, alors à la tête de ce portefeuille, qui avait signé le *Memorandum of Understanding* avec **Bing Ding**, l'assistant du PDG d'Afecc, le 27 novembre 2014.

Consulté par *Africa Intelligence*, l'accord confiait à l'Afecc la rénovation de la piste de Nosy Be ainsi que la construction d'un nouveau terminal international. Un document similaire concernant la construction de l'aéroport d'Antananarivo existe également. Dans les deux cas, il était prévu que le régime malgache transmette officiellement une demande de crédits au gouvernement chinois afin de financer les travaux de l'Afecc. La gestion de l'aéroport devait, en revanche, rester entre les mains d'**Aéroports de Madagascar** (Adema).

Rivo Rakotovo, un homme à abattre

Mais moins d'un an plus tard, l'Adema s'est délesté de la gestion des pistes d'Antananarivo et de Nosy Be. Rivo Rakotovo a organisé un appel d'offres, remporté par le consortium **Ravinala Airport**, qui associe, autour du fonds Meridiam, les groupes de **BTP Colas** et **Bouygues** ainsi que l'opérateur **ADP International**. Le groupement a obtenu la gestion des sites de 2017 à 2045 en échange de leur rénovation et de la construction d'un nouveau terminal, désormais quasiment achevé. Scellé par le régime d'**Hery Rajaonarimampianina** et de son parti **HVM**, ce partenariat est devenu l'obsession de la nouvelle administration.

Signe de ce climat polaire avec le fonds français, Andry Rajoelina hésite même à se rendre à l'inauguration du nouveau terminal international d'Antananarivo, repoussée par la pandémie de **Covid-19**. Si les enquêtes demandées par la présidence deviennent officielles, Madagascar sera le deuxième pays africain à mener des investigations sur un contrat de Meridiam : depuis plus de deux mois, une commission d'enquête parlementaire mauritanienne s'intéresse aux conditions dans lesquelles le fonds français a remporté un contrat de construction de port à conteneurs à Nouakchott (*Africa Intelligence* du [18/05/20](#)).

Le rôle de l'actuel président du Sénat dans ce partenariat a attiré l'attention d'Andry Rajoelina, qui y voit un moyen d'entacher la réputation d'un Rakotovo devenu encombrant, à défaut pour l'instant de pouvoir le traduire en justice. Car c'est sur Rakotovo (HVM) que reposent les espoirs de l'opposition : si les deux anciens présidents **Hery Rajaonarimampianina** et **Marc Ravalomanana** (TIM) tentent encore quelques coups médiatiques, ils manquent de relais pour peser sur le jeu politique. Andry Rajoelina compte donc tirer parti des points d'ombre entourant la concession passée avec Meridiam pour mettre fin au mandat de ce dernier vestige de l'opposition. Le chef de l'Etat a mis en branle tous les moyens dont il dispose pour parvenir à ses fins.

Vers une enquête parlementaire



La présidence a également confié le dossier à quelques élus de l'Assemblée nationale. Le député **Ahmad Mohamad**, membre de l'**IIRD** d'Andry Rajoelina et proche du pouvoir, mène les opérations au palais de Tsimbazaza. Il est sur le point de constituer une commission parlementaire afin de mener sa propre enquête sur la concession des deux aéroports, conformément à ce qu'il avait annoncé en décembre 2019.

Le député et plusieurs de ses confrères de l'IIRD, largement majoritaires à l'Assemblée nationale, se donnent quelques mois pour boucler leur enquête. Leur aide sera précieuse au gouvernement, qui verra sa marge de manœuvre élargie par l'existence d'un dossier officiel sur Rakotovo. Entre les mains du Parlement, ce dossier pourrait également permettre de lever l'immunité du président du Sénat.

Le président du Sénat cerné de toutes parts

Tandis que les hommes d'Andry Rajoelina et l'Assemblée nationale s'affairent à compiler tous les détails de ces contrats dans l'espoir de faire tomber Rakotovo, celui-ci est également mis en difficulté au sein même du Sénat. Quelques membres de la chambre haute sont à pied d'œuvre pour le destituer. La mutinerie est menée par un ancien membre du propre parti de Rakotovo. **Berthin Randriamihaingo**, qui tente de convaincre ses confrères depuis début mai de mettre abruptement fin au mandat du président du Sénat, est un transfuge du HVM. Après sept mois passés en prison, il a rejoint en janvier les rangs d'Andry Rajoelina (*Africa Intelligence* du [13/05/20](#)).

Face aux attaques des sbires du président, le dernier opposant sérieux au chef de l'Etat est depuis janvier en plein baroud d'honneur. Il avait alors demandé à la **Haute cour constitutionnelle** (HCC) d'invalider les ordonnances imposées par Andry Rajoelina depuis son arrivée au pouvoir en janvier 2019. Le président malgache n'avait pas pris la peine de les faire ratifier par le Parlement, une erreur qu'il a payée au prix fort. Après leur invalidation par la HCC, Rakotovo a refusé d'approuver ces ordonnances. L'un des textes devait considérablement réduire le pouvoir de la chambre haute, faisant passer le nombre de sénateurs de 63 à 18, dont six directement nommés par le gouvernement.

A MADAGASCAR, REBONDISSENT DANS LE DOSSIER DE LA REHABILITATION DU SITE HISTORIQUE DU ROVA

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/26/a-madagascar-rebondissement-dans-le-dossier-de-la-rehabilitation-du-site-historique-du-rova_6040831_3212.html

Membre du comité scientifique chargé de suivre le chantier, le professeur Rafolo avait annoncé sa démission, dénonçant « une manipulation politique ».

C'est une nouvelle volte-face dans le délicat dossier de la réhabilitation du Rova d'Antananarivo, la demeure officielle des souverains de Madagascar du XVII^e au XIX^e siècle. Dans un communiqué publié dans la nuit du lundi 25 mai au mardi 26, la présidence de la République a fait savoir que le professeur Rafolo Andrianaivoarivony, membre du comité scientifique chargé de suivre ce dossier, ne quittera finalement pas ses fonctions. Celui-ci a « *convenu avec Andry Rajoelina de (se) donner la main pour réussir ensemble jusqu'au bout cette noble mission de valorisation de la culture et du patrimoine malagasy. Ainsi, le Professeur demeure membre à part entière du Comité scientifique* », indique le texte précisant que les deux hommes se sont entretenus pendant deux heures.

La veille, le scientifique avait pourtant annoncé au *Monde Afrique* avoir présenté sa démission le matin même, dénonçant une « *manipulation politique* ». En cause : la construction, au sein même du site historique, d'un amphithéâtre bétonné d'une capacité de 400 places. Celle-ci a provoqué une levée de boucliers. Ses opposants dénonçant à la fois l'inesthétisme du bâtiment, mais aussi les risques pour l'inscription du Rova et de la haute ville d'Antananarivo au patrimoine mondial de l'Unesco à laquelle les deux sites prétendent.

Le professeur expliquait que le dossier du nouveau colisée « *n'avait pas été soumis aux scientifiques* », comme l'exige la procédure, et dénonçait la composition de ce comité, censé avaliser en toute indépendance le projet de rénovation du Rova mais en réalité composé pour plus de la moitié de représentants de ministères.



« L'intérêt supérieur de la nation »

Lundi, quelques heures après la publication de l'article annonçant son départ, le professeur Rafolo explique avoir été convoqué à la présidence. Après cette entrevue, « *ma démission n'a pas été acceptée. Les problèmes sont réglés, et je reste au comité* », indique-t-il. Lalatiana Andriatongarivo, ministre de la culture et de la communication, précise que le professeur « *sera présent lors de la réunion de reprise du comité ce mercredi 27 mai* ».

La démission initiale du professeur Rafolo ne semblait pourtant pas relever d'une impulsion. Dans une lettre datant du 6 mars 2020 et envoyée à Mechtild Rossier, directrice du centre du patrimoine mondial de l'Unesco, Michèle Prats, la directrice du Conseil international des monuments et des sites (Icomos) y écrit que le scientifique lui avait fait part de ses tentatives d'alerte sur « *l'incongruité* » du projet de colisée.

Rafolo Andrianaivoarivony est une figure de l'intelligentsia malgache. Professeur d'archéologie et de patrimoine à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université d'Antananarivo, il a conduit entre 1999 et 2001 le dossier de proposition d'inscription de la Colline royale d'Ambohimanga (Antananarivo) sur la liste du patrimoine mondial, acceptée en décembre 2001. « *Le président a refusé ma démission, précise-t-il, en évoquant l'intérêt supérieur de la nation comme étant personne ressource apportant ses compétences pour la réhabilitation du Rova.* »

MEDIAS INTERNATIONAUX

Actualités régionales



DECONFINEMENT : **MAYOTTE PASSE A L'ORANGE**

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/deconfinement-mayotte-passe-a-lorange_3986613.html

Longtemps placé en zone rouge, Mayotte passe désormais à **l'orange** et commence à entrevoir un déconfinement plus efficace.

Mayotte commence peu à peu à respirer. Après de longues semaines placée dans le rouge, **l'île** va désormais passer à **l'orange** dans la carte du déconfinement. "On est actuellement à une moyenne de 25 cas quotidien. Il y a deux semaines, **c'était** le triple mais difficile de se fier à ces données car **l'île** rencontre **aujourd'hui** une pénurie en réactifs qui permettent de faire les tests Covid", décrypte la journaliste Halda Halidi.

Un déconfinement progressif

Le déconfinement se fait petit à petit à Mayotte. La réouverture des magasins, des entreprises et même de certaines écoles a lieu. "Ici, la population est rassurée par une seule chose : la mise en place **d'une** navette quotidienne entre Mayotte et La Réunion. Des évacuations sanitaires qui vont permettre de faire baisser la pression sur **l'unique** hôpital de **l'île**", explique Halda Halidi.



MAURICE : AUCUN CAS DE CORONAVIRUS UN LABEL DE CONFIANCE POUR LE TOURISME

<https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/coronavirus-ile-maurice-entame-son-deconfinement-semaine-prochaine-837396.html>

Le Premier ministre de l'île Maurice, Pravind Jugnauth a confirmé que la semaine prochaine l'île **sœur** entamerait la phase de "déconfinement". Un moment délicat pour tous les pays, dont la population était enfermée. Une étape dont la réussite dépend de la discipline collective.

En un mois, l'île Maurice a enregistré deux cas positifs. Deux Mauriciens qui ont contracté la Covid-19 lors d'un voyage en Inde. Le couple a été testé, alors qu'il avait été placé en "quatorzaine". Ils ont été pris en charge par les équipes médicales mauriciennes et leur état est stable. Leurs enfants, testés négatifs, restent sous surveillance. Ce bilan, encourage les responsables à engager le "déconfinement". Fort logiquement à la veille du déconfinement, le Premier ministre de l'île Maurice, Pravind Jugnauth est venu rencontrer le personnel de santé qui était en première ligne. Il a partagé avec eux, une minute de silence en mémoire des 10 victimes du virus. Puis il leur a rendu un hommage appuyé en rappelant qu'ils avaient participé à la guérison de 332 patients : "Si nous **n'avons** plus de cas et ce, depuis plus **d'un** mois, **c'est** en grande partie grâce à vous," écrit [L'Express de Maurice](#).

Les forces de l'ordre surveillent le "déconfinement"

Les autorités "déconfinent" l'île Maurice, lentement. Les permissions de circuler, d'ouvrir les commerces s'étendent au fil des résultats des services sanitaires. Avec un mois, sans cas autochtone, Pravind Jugnauth a annoncé, ce jeudi 28 mai 2020, que le "déconfinement", va s'accélérer dès la semaine prochaine. Les règles doivent être affinées avec les ministres concernés par cette opération délicate. Pour que cette nouvelle étape se déroule sans crainte, le chef du gouvernement a fait appel à la conscience individuelle des Mauriciens au profit de la communauté : "Nous disons à la population **d'être** vigilants et de suivre les consignes sanitaires"... "il ne faut pas prendre de risque et poursuivre les mesures (barrières)," relève Le Mauricien. En conclusion de cette intervention, le Premier ministre s'est adressé aux forces de l'ordre qui seront mises à contribution pour faire respecter les nouvelles règles.

